

Armée et plan financier de la Confédération : encore 900 millions à dépenser

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - (1978)

Heft 451

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1027104>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Armée et plan financier de la Confédération : encore 900 millions à dépenser

Le Conseil fédéral a dit « non ». Au groupe socialiste du Conseil national qui lui demandait de nouvelles économies sur les dépenses militaires, il répond en octobre 1977 par un rapport substantiel, adopté peu après par les Chambres.

Les dépenses militaires inscrites au budget 1977 du DMF sont tombées au-dessous de la somme figurant au compte d'Etat 1976. Des réductions de 260 et 217 millions ont été décidées pour 1978 et 1979. Des 4,7 milliards prévus au plan financier pour l'acquisition de matériel de guerre en 1975-1979, près de 1,4 sont déjà engagés pour des réalisations antérieures à 1975, 2,3 sont attribués aux projets en cours de réalisation depuis 1975 (blindé suisse 68, nouvel avion de combat Tiger, système de conduite de tir de la défense contre avion, places d'armes et fortifications). Il reste donc 900 millions environ à dépenser, réservés en principe à l'acquisition de l'engin antichar Dragon, à la construction d'ouvrages fortifiés et à l'équi-

pement des chars pour le combat nocturne.

La réponse gouvernementale souligne que des 51 propositions d'économie suggérées par la commission chargée de revoir les dépenses fédérales (commission Keller), 27 ont été appliquées et 24 ont pu être classées, soit réalisées, soit abandonnées parce qu'irréalisables.

Le Département militaire, qui dispose déjà d'une méthode de planification financière à long terme, a créé en outre un organe chargé du contrôle permanent de l'emploi rationnel des crédits et ouvert un livre des économies.

Et, comme chacun le sait, les dépenses militaires n'ont cessé de reculer en pourcentage du budget de la Confédération (36 % en 1960 18 % en 1977) et du produit national brut (2,4 % en 1960, 1,8 % en 1977, avec une légère tendance à remonter).

Les chiffres sont là. Les efforts d'économie réels. Et pourtant, ni les uns ni les autres ne sont entièrement convaincants.

Les moyens de nos décisions

On se plaint beaucoup, et notamment parmi les officiers de troupe, du poids de l'administration militaire. Son coût a passé dans le budget du DMF, en pourcentage, de 2,9 à 2,8 entre 1976 et 1977. Ce qui représente encore 81,2 millions de francs, à comparer aux 546 millions attribués à l'instruction de l'armée ou aux 436,6 millions des dépenses courantes de matériel, constructions et installations. Oui, mais une grande partie de l'administration de la troupe est effectuée par les officiers de milice directement et n'émerge donc pas au budget du DMF. Compte-tenu de ce financement « privé », l'administration centrale du DMF paraît donc encore lourde, malgré tout.

Or la réponse du Conseil fédéral au postulat socialiste estime que toutes les économies possibles ont

été faites au Département et que de nouvelles réductions ne pourraient porter que sur l'instruction et l'armement, c'est à dire sur la préparation matérielle à la guerre, ce qui remettrait en cause les moyens dont dispose l'armée pour s'acquitter de ses tâches dans le cadre de la politique de sécurité, et compromettrait donc la crédibilité de notre dissuasion militaire.

Une question éludée

Nous voici au cœur du problème. La politique de sécurité, et ses aspects militaires, ont fait l'objet de plusieurs documents officiels qui ont été largement approuvés par les Chambres.

L'instruction de l'armée (18,5 % du budget du DMF en 1977) et l'acquisition du matériel de guerre (32,9 % du budget 1977 du DMF) représentent à eux deux plus de la moitié des dépenses

militaires de la Confédération. Avons-nous encore les moyens matériels des décisions stratégiques, donc politiques, prises il y a quelques années ? Ni le postulat socialiste, ni la réponse du Conseil fédéral n'abordent de front cette question.

Les clients de la défense nationale

Cette prudence est d'autant plus regrettable que les responsables du DMF ne cachent pas ce que sera l'avenir. La course aux armements bat son plein sur le terrain de la sophistication (rapidité et automacité) comme sur celui de la puissance de feu. Les blindés des années 80, qui remplaceront le char 68, coûteront infiniment plus cher, si on veut aller dans le sens du progrès. La défense anti-aérienne et l'artillerie devront être dotées l'une d'une conduite de tir mobile, l'autre d'une conduite de tir automatique, etc...

Cette année, les deux tiers des dépenses d'armement ont été effectuées en Suisse. Trop d'entreprises travaillent directement ou indirectement avec la défense nationale pour que l'on puisse brusquement pratiquer une politique de larges achats à l'étranger. Politique qui au demeurant ne résoudrait pas tous les problèmes financiers et poserait en revanche d'autres questions politiques, juridiques, voir militaires.

Infanterie + électronique

Quelle armée voulons-nous ? Quelle armée pouvons-nous nous payer ? A la première question le « plan directeur-armée 80 », bien reçu par le monde politique, a répondu en soulignant l'importance croissante du facteur temps. Cela signifie le combat de nuit, la mobilité et le développement des armes antichar et antiaériennes pour mieux utiliser le terrain. La décentralisation des blindés. Le recours à la conduite des opérations et à l'exploration électroniques. Mais aussi une occupation du terrain par l'infanterie aussi dense que possible, donc des effectifs maximum avec des troupes entraînées. En un mot, ce plan directeur trace l'image d'une solide armée d'infanterie, plus l'électronique. Pouvons-nous payer cette ar-